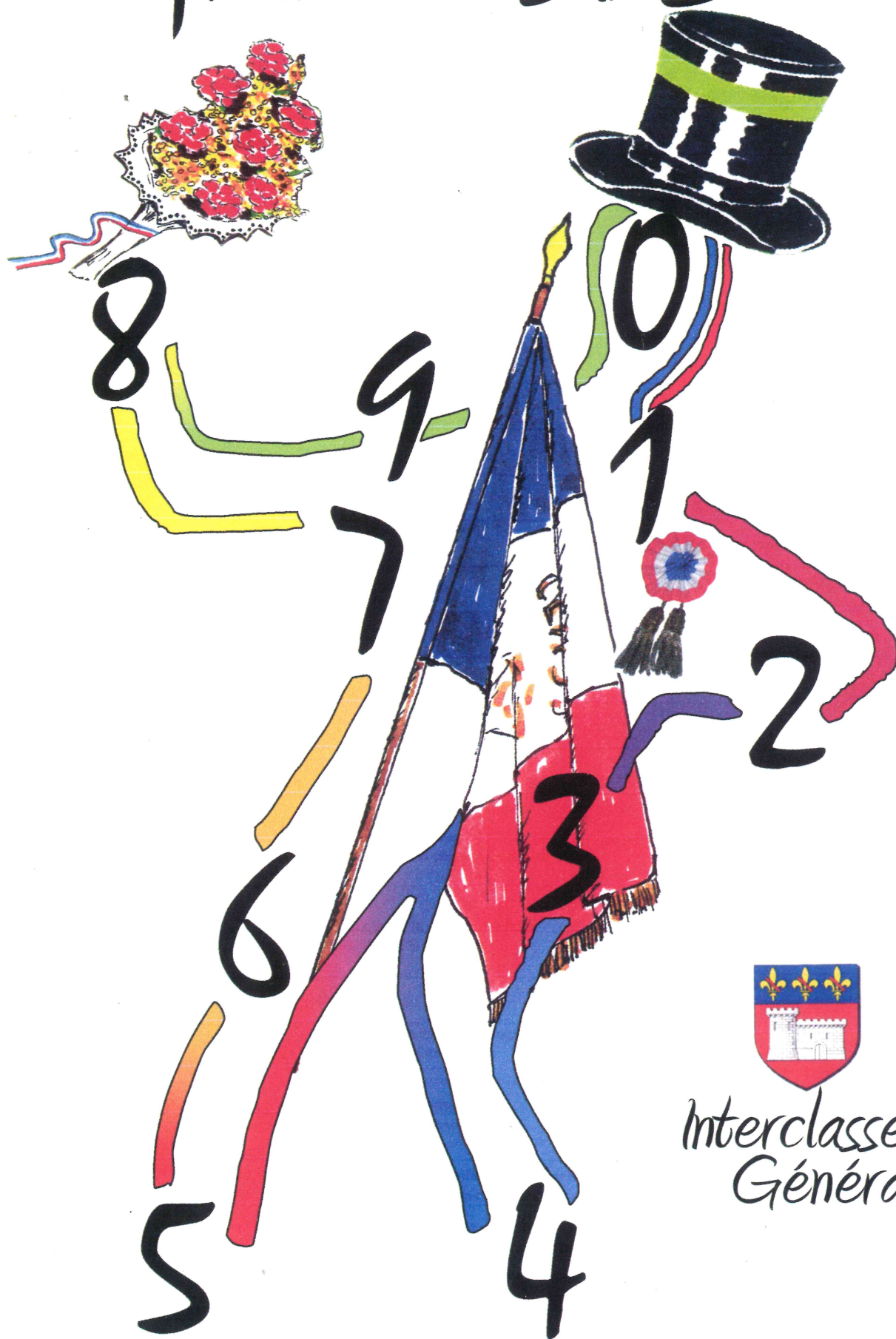


Charte des Conscrits de Villefranche sur Saône



Interclasse
Générale

CHARTRE DES CONSCRITS



VILLEFRANCHE-EN-BEAUJOLAIS

☀ TRADITION

Aux XIX^e et XX^e siècles, partout en France, des jeunes gens de 20 ans fêtaient leur départ pour le service militaire. Ces fêtes de conscrits animaient villes et campagnes. Et puis, à

Villefranche-sur-Saône, d'autres hommes ont voulu célébrer l'anniversaire de leur "conscription". Depuis 1850, les hommes de cette ville aiment à se retrouver tous les 10 ans. Ainsi de 20 à 100 ans, chaque année, ils vont maintenir la tradition de ce beau rendez-vous.

Au fil des décennies, des siècles devrait-on dire, la société, les mœurs, les us et coutumes ont bien sûr évolué.

En 1994, une charte des conscrits de Villefranche-sur-Saône avait déjà été écrite par l'Interclasse Générale. La société change vite, le monde bouge très vite, il était nécessaire de la revisiter.

Les plus anciens seront ainsi rassurés. Les fondamentaux seront transmis aux plus jeunes qui trouveront en ce texte un guide des valeurs chères à leurs pères et grands-pères. Entraide, solidarité, comportement, la vie d'une amicale classe, l'organisation des Interclasses, le drapeau, la tenue, la couleur des rubans, la cocarde, la sécurité des biens et personnes, tout y est.

Tous les conscrits de Villefranche-sur-Saône devraient la posséder, se l'approprier, et s'engager à lui être fidèle. Les présidents de classe l'ont adoptée à l'unanimité.

Qu'elle soit notre guide à tous.

☀ HISTORIQUE DE LA FÊTE DES CONSCRITS

1850 › Sous le Second Empire, deux jeunes gens de Villefranche-sur-Saône, qui s'en allaient tirer au sort*, se présentèrent devant les autorités militaires en habit noir et gibus... pour solenniser l'évènement ou pour le brocarder.

L'année suivante, tous les garçons de 21 ans qui devaient accomplir cette formalité adoptèrent la même tenue...

Un peu plus tard, sous la III^e République, les hommes de 41 ans s'associèrent à eux pour célébrer l'anniversaire de leur propre tirage, puis ceux de 61... et les autres. La Fête des Conscrits était née. Elle réunit bientôt en de folles réjouissances **tous les hommes de la ville** qui entraient dans une décennie nouvelle.

1879 › PREMIÈRE RETRAITE AUX FLAMBEAUX.

1894 › LA VAGUE. Après leur banquet, le président des 41 ans (classe 1873) prit par un

bras le Maire, de l'autre le Sous Préfet et suivis de tous les convives, se mirent à déambuler d'un trottoir à l'autre de la rue Nat'. La Vague est née !

1906 › LES CHANONS, le lendemain de la fête, les 21 ans organisent un tirage fictif dont les gagnants ont le privilège de conserver chez eux le drapeau et la canne enrubannée. Aujourd'hui des numéros sont proposés aux convives à l'issue du banquet en échange d'une obole pour les œuvres sociales de la ville.

** La Conscription qui imposait à tous les hommes le tirage au sort, le conseil de révision et, éventuellement, le service militaire fut instituée par la loi Jourdan en 1798.*

Le tirage au sort décidait du destin de chaque garçon de la même classe d'âge.

Partir pour sept ans ou être libéré de toute obligation militaire.

Source "Les Conscrits" de Jean Jacques Pignard, parus aux Éditions de Trévoux

CHARTRE DES CONSCRITS



VILLEFRANCHE-EN-BEAUJOLAIS

- 1910 > PREMIÈRE AMICALE DE CLASSE.
1913 > 26 JANVIER FÊTE DES CONSCRITS DE LA CLASSE 1892 (21 ANS).
1913 > 19 OCTOBRE FÊTE DES CONSCRITS DE LA CLASSE 1893 (20 ANS).
1914 > 25 JANVIER FÊTE DES CONSCRITS DE LA CLASSE 1894 (les premiers 20 ans font leur fête en janvier).
1921 > PORT DU BOUQUET AUX CONSCRITES DE 20 ANS.
1946 > TOUTES LES CONSCRITES ONT DROIT AUX BOUQUETS.
1947 > CRÉATION DE L'INTERCLASSE GÉNÉRALE.
Fin des années 40 > LES COULEURS DES RUBANS AUX GIBUS DEVIENNENT OFFICIELLES.
1953 > CHAQUE CLASSE A UNE FANFARE.
1958 > CRÉATION DE LA PREMIÈRE AFFICHETTE (Comité Interclasse en 8).
1962 > Pour la première fois le Comité Interclasse qui organise la fête décide d'offrir le drapeau à la classe des 20 ans.
Début des années 80 > les premières voitures vertes.
1983 > A l'initiative du Comité Interclasse en "3", les handicapés conscrits reçoivent le bouquet.
1992 > BANQUET DU MERCREDI REGROUPANT L'ENSEMBLE DES CONSCRITS.
1994 > Première Charte des Conscrits.
2009 > Les 80 ans ont une nouvelle couleur de ruban : **prune**.

☀ L'ESPRIT CONSCRIT

ÉGALITÉ, FRATERNITÉ, SOLIDARITÉ..., telle est la devise qu'a retenue Jean-Jacques PIGNARD dans son ouvrage "LES CONSCRITS" pour la "République des Conscrits" qu'il décrit. C'est bien de cet esprit qu'il s'agit...

Au-delà de la Fête, les Conscrits, hommes de conditions et de formations différentes, ont souvent l'occasion de se retrouver, de s'apprécier, de se chamailler et, en fin de compte, de s'aimer fraternellement.

"Entre Conscrits, on se respecte, on s'accepte différent, on se reconnaît et on s'entraide ..."

Concrétisation de cette fraternité et de cette égalité, la **SOLIDARITÉ**.

Un "Classard *" dans la gêne ne se verra jamais empêché de fêter sa **décennie**.

D'autres pourvoient à la dépense, mais l'anonymat préservera la dignité du premier et rendra totalement désintéressé le geste du second.

Cette solidarité conscrite a de multiples occasions de s'exprimer, que ce soit pendant la Fête (visite aux personnes âgées et aux handicapés Conscrits) ou d'une façon permanente.

Cet esprit Conscrit, celui qui entraîne chacun dans le tutoiement de l'autre, quel que soit son âge et son "statut", celui qui fait faire aux Conscrits des gestes merveilleux .., il ne s'invente pas, il est unique au monde, c'est un peu la "potion magique" .. qui fait la pérennité de la Fête des Conscrits, de cette Amitié véritablement inébranlable!

* Classard = Conscrit qui participe régulièrement à la vie de sa classe

CHARTRE DES CONSCRITS



VILLEFRANCHE-EN-BEAUJOLAIS

☀ LE COMPORTEMENT DU CONSCRIT

La Fête des Conscrits est à la fois un véritable marathon et une très belle aventure qui durent plusieurs jours ...

Le programme est chargé et, tout au long de son déroulement, la Ville "appartient" en quelque sorte aux Conscrits.

Le Président des 20 Ans ne se voit-il pas remettre des mains du premier Magistrat, les "clefs de la Ville" le vendredi soir?

Tout serait-il donc permis ?

Tout, dans la limite de la tolérance, du respect des autres et dans l'esprit qui est décrit ci-dessus.

Ainsi, les débordements seront évités.

Cette Fête, c'est "la Fête des 20 ans" avant tout et certains, par leur comportement, ne doivent pas la gâcher!

Chaque conscrit est responsable de ses actes, et un comportement négatif peut nuire à sa classe et à l'ensemble du monde conscrit caladois.

Le conscrit n'est détenteur que pour UN AN de la fête.

La prudence et la bonne tenue sont donc indispensables pour l'ensemble des CONSCRITS. On fait LES CONSCRITS et non pas ses conscrits.

☀ L'AMICALE CLASSE

Les Conscrits nés la même année se regroupent dans une amicale classe, (Association loi 1901) qui prendra comme dénomination AMICALE CLASSE (*chiffre de l'année de leur 20 ans : exemple les jeunes nés en 1988 formeront l'Amicale Classe 2008*).

L'année précédent leur 20 ans, l'Amicale Classe sera constituée le premier dimanche de février. Elle élira par la suite un bureau avec un président, vice présidents, secrétaires, trésoriers...

Le président, son bureau et les amicalistes ont la charge d'animer l'Amicale Classe entre deux décennies, de maintenir le contact et de resserrer les liens entre les conscrits.

L'Amicale Classe s'éteint, avec la disparition du dernier conscrit de la dite amicale.

Le drapeau sera remis à l'Interclasse Générale qui en assurera la garde et honorera la mémoire des ANCIENS DE LA CLASSE DISPARUE.

CHARTRE DES CONSCRITS



VILLEFRANCHE-EN-BEAUJOLAIS

☀ LE DRAPEAU DE LA CLASSE

Le drapeau est l'emblème de la Classe et doit être respecté, il rappelle les lois de la conscription, de la République et beaucoup sont morts pour lui.

Le drapeau est le ciment des classes.

IL EST PRÉSENT A CHAQUE CÉRÉMONIE OFFICIELLE OU POUR LE DÉCÈS D'UN MEMBRE DE LA CLASSE.

C'est un honneur de porter le drapeau.

Le porte drapeau doit être un conscrit de la classe.

Si il n'y a pas de porte drapeau, les membres du bureau se relaient pour porter le drapeau lors de la vague.

Pour les classes les plus anciennes, le drapeau PEUT ÊTRE porté par un membre de l'Interclasse Générale. De dimension 120 x 100 cm, le drapeau tricolore devra être orné de galons dorés.

Son tissu devra être de bonne qualité et il sera accompagné d'une hampe et d'un baudrier.

Sur chaque face du drapeau apparaîtront :

- les "Armoiries" de la Ville de Villefranche-sur-Saône aux couleurs officielles (bleu roy, rouge, or et argent)
- "RÉPUBLIQUE FRANÇAISE"
- CLASSE...
- VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

☀ LE COMITÉ INTERCLASSE

Le COMITÉ INTERCLASSE (Association loi 1901) est l'organe qui regroupe les Classes d'une même décennie.

Il existe ainsi DIX COMITÉS INTERCLASSE.

(En "0", en "1", en "2", etc, qui ont chacun un Président et un Bureau.)

Chaque COMITÉ INTERCLASSE est chargé de l'organisation de la Fête des Conscrits de la décennie qui le concerne.

Il est soutenu pour cela par l'INTERCLASSE GÉNÉRALE.

Le Président du COMITÉ INTERCLASSE est chargé du respect de la "CHARTRE DES CONSCRITS" par les Présidents de chaque Classe et les Conscrits de la décennie qu'il représente.

Chaque Président de COMITÉ INTERCLASSE est membre de droit au Conseil d'Administration de l'Interclasse Générale.

☀ L'INTERCLASSE GÉNÉRALE

L'INTERCLASSE GÉNÉRALE, (Association loi 1901), regroupe les représentants des Amicales de Classe et des Comités Interclasse de VILLEFRANCHE.-SUR-SAÔNE.

Elle est garante du maintien de la tradition de la Fête des CONSCRITS, de l'esprit Conscrit et des

liens qui unissent l'ensemble des Classes Caladoises. Elle est gérée par un Conseil d'Administration : les présidents des Comités Interclasse membres de droits et des membres élus par l'Assemblée Générale des Présidents de Classe.

CHARTRE DES CONSCRITS



VILLEFRANCHE-EN-BEAUJOLAIS

☀ LA TENUE DU CONSCRIT

- SMOKING Bleu nuit ou noir (sans pochette)
- CHEMISE BLANCHE
- NŒUD PAPILLON NOIR
- ÉCHARPE BLANCHE
- CHAUSSURES NOIRES
- CHAUSSETTES NOIRES
- GANTS BLANCS,
- GIBUS NOIR AVEC RUBAN

(dimensions précises du ruban: longueur 1,80 m, largeur 1,5 cm). Le ruban doit être placé à 1,5 cm du

haut du gibus et il doit y avoir 10 cm d'écart entre les deux bouts du ruban.

- COCARDE TRICOLEURE AVEC 2*GLANDS OR SUR LE HAUT DE LA POCHE DU SMOKING (poitrine).
- BOUQUET DE 7 ŒILLETS ROUGES TIGÉS AVEC DEUX PAQUETS DE MIMOSA, UNE COLLERETTE BLANCHE et un ruban de la couleur de la Classe concernée.

Le bouquet se doit d'être "arrondi" et "fourni".

☀ RUBAN

Chaque Classe aura une couleur de ruban différente :

- 20 ans VERT • 30 ans JAUNE
- 40 ans ORANGE • 50 ans ROUGE
- 60 ans BLEU • 70 ans VIOLET

- 80 ans PRUNE
- 90 ans tricolore BLEU BLANC ROUGE
- à partir de 100 ans tricolore BLEU BLANC ROUGE AVEC LISERÉ OR

☀ LES CHANONS

Le Chanon était le numéro que le Conscrit tirait au sort et qui déterminait s'il partait faire son Service Militaire ou s'il restait dans ses foyers.

Cruel moment où un petit papier avec un numéro décidait de plusieurs années de votre vie!

Les Conscrits de la Calade, pour rappeler ce tirage au sort, distribuent, lors du Banquet du dimanche, des cigares ou chocolats autour desquels on a pris soin d'enrouler un petit papier comportant un numéro.

Le Président de la Classe doit expliquer lors du banquet (à partir des "30 Ans") ce qu'est le chanon. Les invités et les Conscrits remettent une obole contre ce présent, obole qui alimente la caisse des œuvres sociales de la ville, comme le veut la tradition.

Le Comité Interclasse de l'année se doit d'organiser cette distribution (à partir des "30 Ans") qui rappelle l'origine du tirage au sort et, par là même, de la Fête des Conscrits.

Au vu de ce qui précède, chaque Conscrit se doit de respecter l'esprit de la Charte pour permettre la pérennité de cette magnifique fête.

“ON FAIT LES CONSCRITS
ET NON PAS SES CONSCRITS”

